



Pèlerinage LOURDES du 15 au 20 avril 2024

PELERIN VALIDE

Bulletin d'inscription individuel (un couple = 2 bulletins)

à retourner à la DIRECTION DES PELERINAGES, 1 rue Hector Berlioz – CS13061 – 42030 SAINT-ETIENNE Cedex 2

ou par mail : pelelinages@diocese-saintetienne.fr

Inscription du 1er novembre 2023 au 31 janvier 2024.

Documents à joindre à l'inscription : Copie pièce d'identité

Si mineur non accompagné d'un responsable légal (petits-enfants avec grands-parents) : fiche autorisation parentale

NOM (*en majuscule*) : **Prénom** :

Date de naissance : Nouveau Pèlerin : Oui Non

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable : Tél :

Mail : Profession :

Paroisse : Groupe Hospitalier n° :

Je suis animateur de chants ou musicien : Oui Non Si oui précisez

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM et Prénom :

Portable : Tél : Lien de parenté :

ATTESTATION DE CONSENTEMENT ECLAIRE

- Je suis pèlerin valide sans difficultés de déplacement, d'orientation et de mémoire.
- Je fais part d'une difficulté mineure qui ne m'empêche pas de loger en autonomie à l'hôtel :
- ✓ Je déclare avoir pris connaissance des conditions de participation du pèlerinage à Lourdes proposé par le diocèse de Saint-Etienne (**Direction des Pèlerinages–Agrément tourisme n°IM042110011**).
- ✓ Je reconnais être informé que des photos ou vidéos peuvent être réalisées au cours du pèlerinage, supports qui pourront servir à la communication du diocèse, et autorise la diffusion de ces supports lorsque j'y figure.
En cas d'opposition, veuillez nous adresser un courrier par voie postale.

Date et signature du participant :

Dans le cadre de l'inscription, vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation du pèlerinage. Ces données sont conservées pendant la durée légale, dans un fichier informatisé de la Direction des Pèlerinages, service de l'Association Diocésaine de Saint-Etienne, pour échanger avec vous. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou supprimer à : dpo@diocese-saintetienne.fr.

NOM Prénom :

MON INSCRIPTION

- **Transport :** en CAR avec le diocèse : Oui Non
Si oui, au départ de : Saint-Etienne Montrond-les-Bains Feurs Les Salles
Je souhaite voyager avec : Nom et Prénom :
- **Hébergement :** en HOTEL avec le diocèse : Oui Non
Si oui, j'indique mon choix d'hôtel :
Si oui, j'indique mon choix de chambre : individuelle twin (2 lits) double (1 grand lit) 3 lits
Je souhaite partager ma chambre avec : Nom et Prénom :
- **Participation aux activités (en option) :** Atelier de formation avec le diocèse : Oui Non
Si oui, j'indique mon choix d'atelier (1 – 2 – 3 – 4 – 5 - 6) :

MONTANT DE MON PELERINAGE

	Détail :	Réduction enfant :
Frais inscription :	65 €	€
Frais transport en car :	145 €	€
Frais hébergement :	entre 240 et 280 €	€
Supplément chambre individuelle :	entre 115 et 150 €	€
MONTANT TOTAL DU PELERINAGE : € €

Je souhaite aider une personne en précarité à venir à Lourdes : 66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu (exemple : don de 20 euros – 66% soit 13€ : le coût pour le donateur est de 7€).

J'indique le montant de mon don : €

MONTANT TOTAL DE MON DOSSIER : €

MON REGLEMENT (à l'ordre ADSE Pèlerinages)

Paiement possible en 3 fois : veuillez nous adresser les règlements **en une seule fois**. Echelonnement : un chèque/mois ; dates des encaissements : 10 décembre – 10 janvier – 10 février – 10 mars en fonction de la date d'inscription. Encaissement de la totalité du règlement au plus tard le 10 mars.

Règlement n°1 : Montant :€ virement bancaire espèces chèques vacances

chèque n° Encaissement : 10 décembre ou 10 janvier (entourer votre choix)

Règlement n°2 : Montant :€ virement bancaire espèces chèques vacances

chèque n° Encaissement : 10 janvier ou 10 février (entourer votre choix)

Règlement n°3 : Montant :€ virement bancaire espèces chèques vacances

chèque n° Encaissement : 10 février ou 10 mars (entourer votre choix)

Règlement d'un groupe hospitalier : Montant :€ chèque n°